

seignements sur le Canada aux missions diplomatiques établies à Ottawa, aux postes canadiens à l'étranger ainsi qu'aux particuliers et aux organisations d'autres pays.

Ce sont toutefois les chefs des délégations canadiennes et leur personnel qui assurent la plus grande partie du service d'information à l'étranger. Ils sont aidés en cela par la Division de l'information; c'est elle qui formule et indique la ligne de conduite à suivre à l'étranger en matière de renseignements afin que cette ligne de conduite soit conforme aux objectifs généraux de la politique du Canada à l'étranger; c'est elle aussi qui rédige et fournit la matière servant à renseigner les missions canadiennes sur les événements canadiens. La Division, en outre, accorde parfois une aide non financière aux journalistes et autres visiteurs étrangers venus au Canada pour écrire quelque ouvrage sur notre pays; elle a également pour fonction de coordonner l'activité du gouvernement dans le domaine des relations culturelles.

**Division de l'information, ministère du Commerce.**—On peut obtenir des renseignements de caractère proprement commercial de cette division, qui maintient des relations étroites avec toutes les autres divisions du ministère et avec un certain nombre de compagnies de la Couronne. Elle s'occupe de la publication hebdomadaire, *Commerce extérieur*, du Service du commerce extérieur et de brochures dont quelques-unes sont distribuées aux foires commerciales de l'étranger. Des renseignements ainsi que des bandes cinématographiques sont fournis aux commissaires canadiens du commerce pour le bénéfice de leur territoire respectif. La division s'occupe de très près de la Foire commerciale internationale du Canada, bien que le siège de cette organisation, établi à Toronto, distribue directement le matériel publicitaire.

**Division des services d'information, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.**—En collaboration avec les autres divisions du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et les autorités provinciales, cette division s'occupe de préparer et de distribuer des renseignements concernant la santé, le bien-être et la sécurité sociale au bénéfice du Canada et de l'étranger. Ces renseignements sont rédigés en anglais et en français et prennent forme de livres, brochures, périodiques, affiches, expositions, étalages, sketches radiophoniques et articles de journal et de revue ainsi que de films et bandes d'images montés en collaboration avec l'Office national du film. A l'exception des périodiques, tous sont distribués au Canada par l'entremise des autorités provinciales. La diffusion à l'étranger se fait surtout par le ministère des Affaires extérieures ou, si la quantité en est considérable, par l'Imprimeur du Roi. Les périodiques les plus importants de la division sont: *Santé et Bien-être au Canada* (mensuel), *Notes sur l'hygiène alimentaire au Canada* (mensuel), *Bulletin de l'hygiène industrielle* (mensuel), *Revue de l'hygiène industrielle* (semestriel) et *Bulletin de l'alimentation* (annuel).

**Société Radio-Canada.**—La radio, tout comme la presse, le film et autres moyens de communication, sert beaucoup à renseigner le public. Au Canada, la radiodiffusion groupe un système national public et des stations régionales privées, dont plusieurs sont affiliées aux réseaux de la Société Radio-Canada.